## L'ÉVALUATION PAR COMPÉTENCE ET LE BREVET



Si votre enfant est en classe de 3°, une étape importante de sa scolarité l'attend à la fin de l'année : le diplôme national du brevet. Les 5 épreuves qui ont lieu à la fin de l'année comptent autant que l'évaluation des acquis de votre enfant prévus par le socle.

## L' ÉVALUATION DU SOCLE

Lors du bilan de fin de cycle (voir page 3) établi au 3ème trimestre, les professeurs de votre enfant évaluent son degré d'acquisition des 8 composantes du socle (voir page 2).

Pour chacune des composantes, ils utilisent les 4 appréciations suivantes qui correspondent à un nombre de points :

MAÎTRISE INSUFFISANTE

MAÎTRISE FRAGILE 25
POINTS

MAÎTRISE SATISFAISANTE 40

TRÈS BONNE MAÎTRISE



C'est l'addition des points qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

EN OPTION: L'enseignement de complément (latin-grec, langue kanak, langue étrangère...) peut permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

## LES ÉPREUVES FINALES





**ÉPREUVE 1 : FRANÇAIS** 





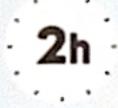
ÉPREUVE 2 : MATHÉMATIQUES





ÉPREUVE 3 : HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE





**ÉPREUVE 4 : SCIENCES** 





ÉPREUVE 5 : ORAL



15 OU 25

L'épreuve orale permet de présenter un projet mené dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des 3 parcours éducatifs (parcours civique, parcours d'orientation et parcours d'éducation artistique et culturelle).



+ DE 480 POINTS = MENTION ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS = MENTION BIEN

+ DE 640 POINTS = MENTION TRÈS BIEN

